

ANNEXES

GLOSSAIRE

RAPPORT DE GESTION
2022

AECA	Association des établissements cantonaux d'assurance
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
CCNC	Caisse cantonale neuchâteloise de compensation
CIREN	Communauté intercantonale de risques éléments naturels
COSTRADIS	Commission stratégique de la défense incendie et des secours
CPCN	Caisse de pension du canton de Neuchâtel
CSSP	Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers
DCF	Discounted Cash Flow (actualisation des flux de trésorerie)
DETEC	Département fédéral de l'environnement des transports, de l'énergie et de la communication
LAB	Loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments
LPDIENS	Loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours
OFROU	Office fédéral des routes
POOL	Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques
RALPDIENS	Règlement d'application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que les secours
RLAB	Règlement d'exécution de la loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments
SIEN	Service informatique de l'entité neuchâteloise
SIS	Service d'incendie et de secours
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
UIR	Union intercantonale de réassurance

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ET D'ÉVALUATION

Principes de présentation des comptes

L'ECAP établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

L'Etablissement gère depuis le 24 mars 2014, date d'entrée en vigueur du RALPDIENS, le fonds des missions de secours. Le compte de résultat n'est pas impacté par cette gestion mais certains comptes au bilan dépendent desdites missions et y font référence.

Le rapport de gestion est conforme à l'art. 9 de la loi sur la préservation et l'assurance des bâtiments (LAB) du 30.06.2016 ainsi qu'à l'art. 6 de son règlement d'exécution (RLAB) du 15.03.2017.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, ainsi qu'entre produits et charges (principe brut) a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se basent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi.

Date de clôture du bilan

L'exercice court du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Postes en monnaies étrangères

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan.

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élèvent à:

		2022	2021
EUR	1	0.9896	1.0375
USD	1	0.9245	0.9129
JPY	100	0.7054	0.7923
CAD	1	0.6827	0.7238
NOK	100	0.0943	0.1035
GBP	1	1.1187	1.2332
SGD	1	0.6898	0.6764
SEK	1	0.0888	0.1008
DKK	1	0.1331	0.1395
AUD	1	0.6309	0.6631
HKD	1	0.1185	0.1170

Placements de capitaux

Les placements de capitaux de l'ECAP sont évalués selon les principes suivants:

- **Liquidités dans les placements de capitaux**
Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle.
- **Titres**
L'évaluation des titres est faite selon les valeurs actuelles (valeurs du marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres ainsi que les frais, les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfices sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Les prêts divers sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite des amortissements nécessaires.
- **Immeubles**
À l'exception de l'immeuble Clos-Pury 15 à Couvet, considéré comme propre à l'exploitation du centre de formation de l'ECAP (immobilisation corporelle), les immeubles figurent parmi les placements de capitaux. La valeur actuelle des immeubles a été calculée suivant la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie (DCF), en appliquant un taux d'actualisation adapté au risque. Les immeubles qui seraient destinés à être cédés dans les 12 mois ou dont la valeur de vente a été contractuellement établie sont évalués à leur prix de vente escompté. Pour deux objets (Cadolles 7 et Verger-Rond), le principe de valorisation n'est pas la méthode DCF. Il existe en effet pour ces 2 immeubles une convention de reprise par l'Etat de Neuchâtel qui prévoit une possibilité de rachat au coût d'investissement réduit de 1% par année.
- **Constructions en cours**
Les constructions en cours sont évaluées à leur valeur nominale.

Participations

Les participations comprennent les actions et les titres de participation similaires dans des sociétés au sein desquelles l'ECAP peut exercer une influence déterminante. Les participations sont évaluées à leur valeur nominale.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à CHF 10'000. Les amortissements des immobilisations incorporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Logiciels: **4 ans**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Ces amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix d'acquisition. Le seuil d'activation au bilan est fixé à CHF 10'000 francs. Les amortissements des immobilisations corporelles reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Immeubles: **50 ans**

Mobilier et installations: **5 ans**

Gros véhicules de défense incendie: **12 ans**

Petits véhicules de défense incendie: **8 ans**

Véhicules missions de secours: **Selon planification stratégique**

Autres véhicules: **4 ans**

Matériel informatique: **3 ans**

Actifs et passifs de régularisation

Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels devant être délimités dans le temps, en relation avec l'activité.

Créances

Les créances sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Liquidités d'exploitation

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

Réserves provenant des bénéfices accumulés

La détermination des réserves se base sur des calculs de risques en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Ces réserves doivent permettre à l'ECAP de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant.

Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques se basent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent:

- Provision pour rabais sur primes d'assurance accordé aux assurés de l'ECAP sur la base d'une décision de la Chambre d'assurance immobilière en fonction du résultat de l'année courante.
- Provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer sous déduction de la part de réassurance.

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se basent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent:

- Provision relative à l'engagement statutaire permettant la recapitalisation de la réassurance de l'ECAP (UIR) en cas de difficulté.
- Provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (Pool). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier.

Provisions non techniques

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont constituées pour faire face à des engagements d'ordre légal ou contractuel, découlant de la pratique passée de l'entreprise et dont le montant ou l'échéance sont encore indéterminés à la clôture des comptes:

- Provision relative aux promesses de subvention ouvertes en fin d'exercice et calculées sur la base des montants restant à payer.
- Provision constituée en fin d'année sur les soldes d'heures et de vacances dus aux employés de l'ECAP.

- Provision destinée à indemniser certains dommages non couverts dans le cadre du produit référentiel.
- Fonds, constitué en 2009, pour le financement de mesures spéciales et ponctuelles destinées à la prévention. Ce financement peut être alloué, en principe, à des mesures de prévention dans le domaine des éléments naturels et des adductions d'eau.
- Fonds permettant de soutenir des actions en matière de prévention des dommages.
- Fonds permettant d'absorber les fluctuations en besoin de financement, notamment en matière de renouvellement de véhicules sapeurs-pompiers.
- Fonds nécessaire au financement des missions de secours (selon art. 35 RALPDIENS).

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

Le calcul de cette provision est basé sur l'allocation effective des actifs au 31 décembre et les risques qui y sont liés.

Comme les placements financiers ont subi en 2022 des pertes de valeur supérieures à la moyenne et conformément aux dispositions prévues par les normes comptables Swiss GAAP RPC, les provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont au 31 décembre 2022 temporairement inférieures à la valeur cible à long terme.

Dettes

Les engagements envers des réassureurs, des organisations liées ainsi que les autres dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.

01

Placements de capitaux - chiffres en milliers de francs

	Actions suisses	Actions étrangères	Immobilier	Constructions en cours	Fonds immobiliers	Obligations suisses	Obligations étrangères	Prêts	Liquidités	TOTAL
VALEUR DE MARCHÉ AU 01.01.2022	72 840	32 199	76 954	3 741	40 564	100 729	22 206	1 260	10 125	360 618
Entrées de valeur	28 099	23 584	951	5 269	820	22 214	10 035	0	197 106	288 078
Sorties de valeur	-40 534	-29 752	0	0	-4 243	-28 580	-15 989	-125	-176 484	-295 706
Bénéfices non réalisés	80	80	0	0	14	38	113	0	151	477
Pertes non réalisées	-10 788	-4 044	0	0	-6 066	-7 378	-1 947	0	-132	-30 355
Bénéfices réalisés	793	520	0	0	839	906	307	15	21	3 401
Pertes réalisées	-2 861	-1 901	0	0	-627	-1 242	-691	0	-1 194	-8 516
VALEUR DE MARCHÉ AU 31.12.2022	47 630	20 685	77 905	9 010	31 301	86 688	14 035	1 150	29 593	317 997

	Actions suisses	Actions étrangères	Immobilier	Constructions en cours	Fonds immobiliers	Obligations suisses	Obligations étrangères	Prêts	Liquidités	TOTAL
VALEUR DE MARCHÉ AU 01.01.2021	61 124	30 088	71 354	1 107	35 330	98 212	17 487	542	13 759	329 004
Entrées de valeur	3 960	6 659	5 600	2 634	4 215	20 637	13 857	842	62 406	120 810
Sorties de valeur	-6 657	-8 887	0	0	-1 845	-18 526	-8 669	-133	-65 186	-109 903
Bénéfices non réalisés	13 149	3 626	0	0	1 771	528	104	0	32	19 210
Pertes non réalisées	-65	-253	0	0	-134	-1 022	-697	0	-15	-2 186
Bénéfices réalisés	1 406	1 003	0	0	1 235	990	273	9	70	4 985
Pertes réalisées	-77	-37	0	0	-7	-90	-149	0	-942	-1 302
VALEUR DE MARCHÉ AU 31.12.2021	72 840	32 199	76 954	3 741	40 564	100 729	22 206	1 260	10 125	360 618

03

Immobilisations - chiffres en milliers de francs

Immobilisations incorporelles | Immobilisations corporelles

	Logiciel informatique	Total	Véhicules	Véhicules défense incendie	Véhicules missions de secours	Mobilier et installations	Matériel	Matériel informatique	Immeubles	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 01.01.2022	848	848	480	5 881	1 420	101	32	0	2 471	10 385
Valeur d'acquisition au 01.01.	1 841	1 841	1 072	8 782	2 408	363	60	230	3 001	15 916
Entrées de valeurs	516	516	70	143	0	9	43	0	4 526	4 791
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31.12.	2 357	2 357	1 142	8 926	2 408	372	103	230	7 526	20 707
Ajustements cumulés au 01.01.	-993	-993	-592	-2 901	-988	-262	-28	-230	-530	-5 530
Amortissements	-531	-531	-88	-792	-163	-43	-19	0	-765	-1 870
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.	-1 524	-1 524	-680	-3 693	-1 151	-305	-47	-230	-1 295	-7 401
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2022	834	834	462	5 233	1 257	67	56	0	6 232	13 306

Immobilisations incorporelles | Immobilisations corporelles

	Logiciel informatique	Total	Véhicules	Véhicules défense incendie	Véhicules missions de secours	Mobilier et installations	Matériel	Matériel informatique	Immeubles	Total
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 01.01.2021	712	712	511	6 398	531	111	44	4	1 894	9 494
Valeur d'acquisition au 01.01.	1 298	1 298	1 023	8 534	1 356	327	60	230	2 245	13 776
Entrées de valeurs	543	543	49	248	1 052	35	0	0	1 239	2 623
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	-483	-483
Valeur d'acquisition au 31.12.	1 841	1 841	1 072	8 782	2 408	363	60	230	3 001	15 916
Ajustements cumulés au 01.01.	-586	-586	-511	-2 136	-825	-217	-16	-226	-351	-4 282
Amortissements	-407	-407	-81	-764	-163	-45	-12	-4	-179	-1 248
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.	-993	-993	-592	-2 901	-988	-262	-28	-230	-530	-5 530
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2021	848	848	480	5 881	1 420	101	32	0	2 471	10 385

02

2022 2021

Participations - chiffres en milliers de francs

8 079 7 762

L'ECAP est membre de la société simple du POOL
(selon l'art.530 et suivants CO).

8 079 7 762

04

Actifs de régularisation - chiffres en milliers de francs

703 1 618

Mise de fonds POOL	0	1 081
Intérêts courus	438	431
Divers	265	106

05

Créances - chiffres en milliers de francs

2 253 1 853

Impôt anticipé	464	420
Créances primes	199	350
Créances diverses	1 590	1 083

06

Provisions techniques d'assurance - chiffres en milliers de francs

	01.01.2022	Attributions	Utilisations	31.12.2022
Sinistres Feu bruts	8 609	2 982	0	11 591
- part de la réassurance	-95	0	0	-95
Sinistres Feu nets	8 514	2 982	0	11 496
Sinistres Eléments naturels bruts	47 669	0	-20 416	27 253
- part de la réassurance	-30 556	13 111	0	-17 445
Sinistres Eléments naturels nets	17 113	13 111	-20 416	9 808
Contribution nette à la CIREN	2 065	332	-6 927	-4 530
Provision pour rabais sur prime	0	0	0	0
Total	27 692	16 425	-27 344	16 773

	01.01.2021	Attributions	Utilisations	31.12.2021
Sinistres Feu bruts	8 505	104	0	8 609
- part de la réassurance	-95	0	0	-95
Sinistres Feu nets	8 410	104	0	8 514
Sinistres Eléments naturels bruts	3 141	44 528	0	47 669
- part de la réassurance	-1 991	0	-28 565	-30 556
Sinistres Eléments naturels nets	1 151	44 528	-28 565	17 113
Contribution nette à la CIREN	0	4 929	-2 864	2 065
Provision pour rabais sur prime	2 900	0	-2 900	0
Total	12 461	49 560	-34 329	27 692

07

Provisions techniques pour fluctuation et sécurité - chiffres en milliers de francs

	Engagement statutaire UIR	CIREN	POOL	Total
Etat au 01.01.2022	6 191	15 732	14 898	36 822
Utilisations	0	0	0	0
Attributions	0	0	0	0
Dissolutions	654	-138	-30	485
Etat au 31.12.2022	6 845	15 594	14 868	37 307
Etat au 01.01.2021	6 249	15 738	15 018	37 005
Utilisations	0	0	0	0
Attributions	0	0	0	0
Dissolutions	-58	-6	-120	-183
Etat au 31.12.2021	6 191	15 732	14 898	36 822

Réserves nécessaires	2022	2021
Obligations envers la CIREN	15 594	15 732
Obligations statutaires envers l'UIR	6 845	6 191
Obligations envers le POOL	14 868	14 898
Total des réserves nécessaires	37 307	36 822
Déjà en réserve selon bilan	-37 307	-36 822
Total des réserves manquantes	0	0

08

Provisions non techniques - chiffres en milliers de francs

	01.01.2022	Attributions	Dissolutions	31.12.2022
Fonds pour l'intervention	28 666	789	0	29 456
Fonds pour la prévention	12 319	755	0	13 074
Fonds d'actions spéciales	3 424	0	-97	3 328
Provision promesses pour subventions	2 150	204	0	2 354
Provision vacances et heures supplémentaires	106	0	-29	77
Provision CPCN (ex. Prévoyance.ne)	4 904	0	-4 904	0
Provision spéciale pour dommages non couverts	1 300	0	-88	1 212
	52 870	1 748	-5 118	49 500
Fonds des missions de secours	2 172	39	-39	2 172
Total	55 041	1 787	-5 157	51 672

	01.01.2021	Attributions	Dissolutions	31.12.2021
Fonds pour l'intervention	27 372	1 334	-40	28 666
Fonds pour la prévention	10 229	2 090	0	12 319
Fonds d'actions spéciales	1 981	1 500	-57	3 424
Provision promesses pour subventions	2 830	0	-680	2 150
Provision vacances et heures supplémentaires	82	24	0	106
Provision CPCN (ex. Prévoyance.ne)	6 866	0	-1 962	4 904
Provision spéciale pour dommages non couverts	1 599	0	-299	1 300
	50 958	4 948	-3 037	52 870
Fonds des missions de secours	2 092	118	-39	2 172
Total	53 051	5 066	-3 076	55 041

09

Provision pour risques liés aux placements de capitaux - chiffres en milliers de francs

01.01.22	Attributions	Utilisations	Dissolutions	31.12.22
56 825	0	-22 325	0	34 500
01.01.21	Attributions	Utilisations	Dissolutions	31.12.21
50 494	6 331	0	0	56 825

RLAB Art. 77

- 1 La Chambre prend toutes les dispositions pour adapter le niveau du capital, des réserves et des provisions aux risques couverts et à leur évolution.
- 2 Elle définit le plan stratégique d'allocation des placements en fonction de la situation actuelle et prévisible des marchés financiers.
- 3 La part des placements en liquidités, revenus fixes et immobilier direct, ainsi que celle des placements en francs suisses, ne peuvent être inférieures aux deux tiers de l'ensemble des placements.

Part des placements en liquidités et revenus fixes au 31.12.2022	76.99 %
Part des placements en francs suisses au 31.12.2022	94.59 %

La provision permet d'absorber les pertes sur les cours et de préserver les réserves et provisions indispensables à la couverture des risques assurés.

Le niveau de la provision pour fluctuation de cours et de change dépend:

- a de l'allocation stratégique. Plus le risque intrinsèque à l'allocation choisie est élevé et plus la provision sera importante.
- b de l'appréciation du risque inhérent à chaque catégorie d'actifs. Les titres les plus risqués peuvent être provisionnés jusqu'à 40 % alors que les placements obligataires en CHF ne sont couverts qu'à 7.5 %.

Provision requise	12,91%
Représentant un montant de	40 607
Provision à fin 2021	56 825

	2022	2021
Provision nécessaire au 31.12	-40 607	-56 825
Déjà mis en réserve selon bilan	34 500	56 825
Ecart par rapport à la valeur cible	-6 107	0

Comme les placements financiers ont subi en 2022 des pertes de valeur supérieures à la moyenne et conformément aux dispositions prévues par les normes comptables Swiss GAAP RPC, les provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont au 31 décembre 2022 temporairement inférieures à la valeur cible à long terme.

10

2022 2021

Passifs de régularisation - chiffres en milliers de francs

Primes encaissées d'avance	40	5 755
Passifs transitoires	630	1 023
Autres passifs transitoires	0	0

11

Dettes - chiffres en milliers de francs

6 142 8 115

Engagements envers des organisations liées

40 40

OFROU	0	0
SSCM	40	40
Autres dettes	6 102	8 075
(dont dette LPP)	0	87

12

Primes de réassurance - chiffres en milliers de francs

-4 558 -3 248

UIR primes de réassurance Feu	-985	-1 169
UIR primes de réassurance Éléments naturels	-2 492	-1 720
POOL mise de fonds	-1 081	-1 065
UIR bonus prime	0	706

13

	2022	2021
Charges nettes des sinistres - chiffres en milliers de francs	-13 662	-32 990
Charges nettes Feu	-11 785	-4 162
Charges nettes Éléments naturels	-9 028	-61 335
Produits de la réassurance	6 147	32 316
Recours sur sinistres	1 004	191

14

	2022	2021
Variation des provisions techniques et des provisions pour fluctuation et sécurité - chiffres en milliers de francs	-168	3 132
Provision rabais s/primés futures	0	2 900
Provision CIREN	138	6
Pool dommages sismiques	30	120
Engagement statutaire UIR	-654	58
Participation au capital du Pool	317	48

15

	2022	2021
Charges d'exploitation - chiffres en milliers de francs	-4 760	-5 048
Pool technique	-1 489	-1 727
Pool administratif	-1 816	-1 913
Autres charges d'exploitation	-1 454	-1 408

INFORMATIONS SECTORIELLES

Assurance

16

	2022	2021	Variation
Résultat technique - chiffres en milliers de francs			
Produits de l'assurance			
Primes brutes	26 966	23 999	2 967
Primes de la réassurance	-4 558	-3 248	-1 310
Primes nettes d'assurance	22 408	20 751	1 656
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	-10 781	-3 971	-6 810
Part de la réassurance	-541	0	-541
Charges nettes liées aux sinistres Feu	-11 321	-3 971	-7 351
Charges liées aux sinistres Éléments naturels	-9 028	-61 335	52 307
Part de la réassurance	6 688	32 316	-25 628
Charges nettes liées aux sinistres Éléments naturels	-2 340	-29 019	26 679
Total net des charges liées aux sinistres	-13 662	-32 990	19 328
Modification des provisions techniques	0	2 900	-2 900
Modifications des provisions pour fluctuation et sécurité	-168	232	-400
Charges d'exploitation			
Salaires	-5 448	-5 710	262
Charges sociales	-1 153	-1 232	79
Autres charges de personnel	3 295	3 302	-7
Total des charges de personnel	-3 305	-3 640	335
Charges des locaux	-190	-196	6
Charges d'administration	-388	-364	-24
Charges d'informatique	-877	-848	-29
Total des charges administratives	-1 454	-1 408	-46
Total des charges d'exploitation	-4 760	-5 048	288
Autres produits d'exploitation	28	15	12
Autres charges d'exploitation	-33	-25	-8
Résultat technique	3 812	-14 164	17 977

INFORMATIONS SECTORIELLES

Prévention et lutte contre les dommages

17

2022 2021 Variation

Prévention - chiffres en milliers de francs

Produits			
Contribution pour la prévention	4 972	4 944	27
Autres recettes	107	110	-3
Total des produits	5 078	5 054	24
Charges			
Majoration et réduction de la prime de risque à la charge de la prévention	-471	-516	45
Subsides pour mesures constructives et techniques	-1 219	-794	-424
ECAPi	-18	-22	4
Frais prévention Éléments naturels	-145	-65	-80
Frais de personnel et administratifs	-2 267	-2 247	-21
Total des charges	-4 120	-3 644	-475
Variation des provisions non techniques			
Ajustement au fonds pour la prévention des dommages	-755	-2 090	1 336
Variation provision promesses pour subventions	-204	680	-884
Total variation des provisions non techniques	-959	-1 410	452
Résultat pour la prévention	0	0	0

INFORMATIONS SECTORIELLES

Prévention et lutte contre les dommages

18

2022 2021 Variation

Intervention - chiffres en milliers de francs

Produits			
Contribution pour la défense incendie	5 557	5 510	47
Contribution des assureurs privés	1 215	1 207	8
Contribution OFROU	50	50	0
Facturation abonnements de raccordement détection incendie	523	530	-7
Autres recettes	1 098	954	144
Total des produits	8 443	8 251	191
Charges			
Subventions véhicules	-554	-544	-10
Subventions matériel	-367	-283	-84
Subventions formation et équipement personnel	-1 258	-1 272	15
Centrale d'alarme et d'engagement	-200	-200	0
Subventions pour les constructions et locaux	0	-303	303
Subventions aux SIS et régions	-26	-26	0
Subvention pour adductions	-332	-279	-53
Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)	-1	-1	0
Sapeurs-pompiers d'entreprise	-9	-4	-5
Frais inspectorat	-25	-26	1
Frais logistique	-1 576	-913	-663
Frais bureau technique	-340	-337	-3
Frais informatique	-345	-334	-10
Frais de personnel et administratifs	-2 474	-2 401	-73
Divers	-163	-50	-114
Total des charges	-7 670	-6 974	-696
Variation des provisions non techniques			
Prélèvement au fonds actions spéciales pour la prévention	17	57	-40
Ajustement au fonds pour l'intervention	-789	-1 334	545
Total variation des provisions non techniques	-773	-1 277	505
Résultat pour l'intervention	0	0	0
Total de la prévention et de l'intervention	0	0	0

INFORMATIONS SECTORIELLES

Missions de secours

19

2022 2021 Variation

Chiffres en milliers de francs

	2022	2021	Variation
Produits			
Facturation aux communes	1 612	1 575	37
Contribution Ofrou	454	580	-126
Contribution PAAT (Poste d'alerte atomique)	4	4	0
Contribution Detec	51	47	4
Facturation interventions	544	681	-137
Contribution cantonale	50	50	0
Conventions diverses	15	15	0
Autres recettes	6	28	-22
Total des produits	2 736	2 980	-244
Charges			
Charges salariales	-1 539	-1 536	-2
Formation	-229	-289	60
Mandat, étude et honoraires	-26	-10	-17
Locaux	-123	-121	-1
Frais d'interventions	-23	-32	9
Hydrocarbures lac de Neuchâtel	-50	-50	0
Véhicules	-326	-346	20
Equipement et matériel	-122	-233	111
Centrale d'alarme	-115	-115	0
Frais gestion et inspectorat	-97	-97	0
Frais divers	-86	-72	-14
Total des charges	-2 735	-2 901	165
Variation des provisions non techniques			
Attribution au fonds des missions de secours	-40	-118	78
Prélèvement au fonds des missions de secours réservé	39	39	0
Total variation des provisions non techniques	-1	-79	78
Résultat des missions de secours	0	0	0

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

20

2022 2021

Produits des placements de capitaux	9 716	28 502
Produits des actions suisses		
Dividendes	733	761
Gains réalisés	60	644
Gains non réalisés	80	13 149
Produits des actions étrangères		
Dividendes	169	204
Gains réalisés	351	799
Gains non réalisés	80	3 626
Produits des immeubles		
Produits	4 752	4 306
Revalorisation du parc immobilier	1 087	0
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des fonds immobiliers		
Dividendes	499	452
Gains réalisés	340	783
Gains non réalisés	14	1 771
Produits des obligations suisses		
Produits des intérêts	887	949
Gains réalisés	19	41
Gains non réalisés	38	528

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

20

	2022	2021
Produits des obligations étrangères	420	377
Produits des intérêts	222	181
Gains réalisés	85	91
Gains non réalisés	113	104
Prêts	15	9
Produits des intérêts	15	9
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	172	103
Produits des intérêts	-4	-1
Gains réalisés	25	71
Gains non réalisés	151	32

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

21

	2022	2021
Charges sur placements de capitaux	-39 677	-4 395
Charges sur actions suisses	-13 648	-141
Pertes réalisées	-2 861	-77
Pertes non réalisées	-10 788	-65
Charges sur actions étrangères	-5 945	-290
Pertes réalisées	-1 901	-37
Pertes non réalisées	-4 044	-253
Charges sur immeubles	-807	-908
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges des immeubles	-807	-908
Charges sur fonds immobiliers	-6 694	-141
Pertes réalisées	-627	-7
Pertes non réalisées	-6 066	-134
Charges sur obligations suisses	-8 620	-1 113
Pertes réalisées	-1 242	-90
Pertes non réalisées	-7 378	-1 022
Charges sur obligations étrangères	-2 638	-846
Pertes réalisées	-691	-149
Pertes non réalisées	-1 947	-697

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Chiffres en milliers de francs

21

	2022	2021
Charges sur prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	-564	-179
Pertes réalisées	-432	-164
Pertes non réalisées	-132	-15
Charges liées aux placements de capitaux	-762	-778
Frais gestion	-762	-778
Frais de transactions	0	0

22

Résultat des placements de capitaux
avant variation des provisions

	2022	2021
Résultat des placements de capitaux avant variation des provisions	-29 961	24 106
Résultat des actions suisses	-12 775	14 413
Résultat des actions étrangères	-5 346	4 339
Résultat des immeubles	5 032	3 398
Résultat des fonds immobiliers	-5 841	2 865
Résultat des obligations suisses	-7 675	406
Résultat des obligations étrangères	-2 218	-469
Résultat des prêts	15	9
Résultat des liquidités	-392	-76
Charges liées aux placements de capitaux	-762	-778

23

Variation des provisions pour risques liés
aux placements de capitaux

	22 325	-6 331
--	---------------	---------------

HORS EXPLOITATION

Chiffres en milliers de francs

24

	2022	2021
Résultat hors exploitation	4 716	306
Dissolution de la provision pour engagement de prevoyance	4 904	1 962
Redevance Etat (en application art. 89 LAB)	-188	-156
Attribution au fonds d'actions spéciales	0	-1 500

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

	2022 CHF (indice 118)	2021 CHF (indice 118)
Valeurs d'assurance - Incendie		
Immeuble, Place Pury 3, Neuchâtel	2'600'000.00	2'600'000.00
Immeuble, Grand Rue 16, Rue J.-J. Rousseau 2, Môtiers	2'052'520.00	1'924'484.05
Immeuble, Rue Pourtalès 13, Neuchâtel	5'529'950.00	5'529'950.00
Immeuble, Beaux-Arts 13, Neuchâtel	3'879'920.00	3'879'920.00
Immeuble, Rue de la Promenade 11, Fontainemelon	2'611'020.00	2'611'020.00
Immeuble, Rue Pourtalès 2, Neuchâtel	5'360'610.00	5'360'610.00
Immeuble, Faubourg du Lac 2, Neuchâtel	6'768'700.00	6'768'700.00
Immeuble, Rue de l'Arc-en-Ciel 16, La Chaux-de-Fonds	2'555'000.00	2'555'000.00
PPE garage collectif, Rue de l'Arc-en-Ciel, La Chaux-de-Fonds	320'000.00	145'455.00
Immeuble, Place de la Gare 4, Neuchâtel	8'801'770.00	8'801'770.00
Immeuble, Rue de la Fiaz 15, La Chaux-de-Fonds	3'775'000.00	3'775'000.00
PPE, Rue de la Couronne 3 et 5, St-Aubin	6'124'296.44	2'737'560.51
Immeuble, Rue du Rafour 5, St-Aubin	3'543'845.00	3'543'845.00
Immeuble, Avenue des Cadolles 7, Neuchâtel	6'775'000.00	6'775'000.00
Immeuble, Rue du Verger-Rond 2, Neuchâtel	7'343'040.00	7'343'040.00
Immeuble, Rue Chandigarh 4, La Chaux-de-Fonds	6'285'000.00	6'285'000.00
Copropriété garage collectif, Promenade Le Corbusier 15 a, La Chaux-de-Fonds	5'065'000.00	1'181'833.33
PPE, Clos-Pury 15, Couvet	29'108'960.00	9'975'147.12
Installations d'exercices, La Presta, Couvet	1'068'000.00	1'068'000.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 22, Boudry	3'390'000.00	3'390'000.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 24, Boudry	3'195'000.00	3'195'000.00
Immeuble, Rue Pré-Landry 26, Boudry	3'380'000.00	3'380'000.00
Copropriété garage collectif, Rue Pré-Landry 20-26, Boudry	1'780'000.00	1'350'308.00
Total	121'312'631.44	94'176'643.01

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE**Forme juridique et but**

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après: « CPCN ») est un établissement de droit public, indépendant de l'Etat, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

La CPCN (ex. Prévoyance.ne) a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

Chiffres-clés ressortant du rapport annuel 2021 de CPCN (connus lors de l'établissement des comptes)

	31.12.2021	31.12.2020	Évolution
Capital de prévoyance des assurés actifs du plan de base	2 981 455 941.40	2 874 072 662.20	107 383 279.20
Avoirs de vieillesse des invalides du plan de base	126 161 836.65	120 656 198.75	5 505 637.90
Capital de prévoyance des assurés actifs du plan des médecins-cadres	7 958 638.45	7 498 911.60	459 726.85
Capital de prévoyance des assurés actifs	3 115 576 416.50	3 002 227 772.55	113 348 643.95

La part du découvert technique imputable à l'ECAP au 01.01.23 est de CHF 5'964'752.- (01.01.22: CHF 4'064'594.-).

Le degré de couverture passe ainsi au 31.12.2022 à 73.6% (31.12.2021: 81.6%).

En parallèle, la garantie octroyée par le Conseil d'Etat dans son arrêté du 3 juillet 2019 est augmentée d'autant passant au 31.12.22 à CHF 5'964'752.- (31.12.2021: CHF 4'064'594.-).

Pour rappel, la RFV n'absorbera plus les variations de résultat étant d'ores et déjà entièrement attribuée à la réduction du découvert technique.

En vertu des normes comptables Swiss GAAP RPC, la provision ECAP couvrant la part de recapitalisation de la caisse de pension CPCN a été entièrement dissoute au 31.12.2022.

AFFAIRES JURIDIQUES EN SUSPENS

Deux litiges sont ouverts au 31.12.2022 qui ne devraient pas avoir de conséquences financières significatives directes pour l'ECAP.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS LIÉES

Sont considérées comme liées, les organisations ou entités suivantes:

- l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA),
- l'Union intercantonale de réassurance (UIR),
- l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI),
- le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool),
- la Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance (FOPECA),
- la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP),
- la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (CPCN),
- la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC),
- l'Office fédéral des routes (OFROU),
- la République et Canton de Neuchâtel.

Il existe entre ces organisations et l'ECAP une multitude de rapports de natures juridique, économique et sur le plan du personnel. Les transactions avec ces organisations reposent sur des rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. D'éventuelles conditions particulières sont expliquées en annexe. Il n'existe de part et d'autre ni liens de capitaux, ni cautions.

Toutes les personnes physiques (membres de la direction et de la Chambre d'assurance immobilière) qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECAP sont également considérées comme liées.

GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen en vue d'en évaluer la probabilité et l'impact. L'évaluation périodique des risques ainsi que les mesures proposées pour écarter, réduire ou répercuter ces risques sont approuvées par la direction et, le cas échéant, par la Chambre d'assurance immobilière. La situation est observée en permanence.

En interne, la direction a pris des dispositions en vue d'harmoniser la clôture annuelle des comptes avec les normes comptables applicables, mais aussi pour garantir la régularité de la présentation des comptes. Ces mesures consistent à employer des systèmes et des procédures comptables modernes, à effectuer la clôture annuelle des comptes, à pratiquer un double contrôle, à séparer les fonctions et à produire des comptes rendus réguliers.